

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 13 décembre 2022

[L'E-sentiel 214](#)

Le lieu d'accueil enfants-parents, un espace collectif de valorisation et de soutien des parents

En France, en 2020, 1 725 lieux d'accueil enfants-parents (Laep) étaient cofinancés par les Caisses d'allocations familiales (Caf). Après une première enquête quantitative "Des espaces pour favoriser le lien entre les parents et leurs enfants" publiée dans [l'E-sentiel 213](#), ce numéro, en ligne sur caf.fr, publie les résultats d'une étude qualitative commanditée par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) à Asdo études pour mieux connaître ce dispositif.

Comment soutenir et accompagner les parents dans l'apprentissage et l'exercice de leur parentalité, dans le respect de leur intimité et de leur autonomie, sans toutefois renoncer à leur proposer un certain nombre de repères cognitifs et normatifs ? Telle est toute la complexité du travail effectué par les accueillantes des Laep (ce sont majoritairement des femmes) décrites dans ce numéro de l'E-sentiel.

Hétérogènes en termes d'âge, de formations et d'activité professionnelle, les équipes des six Laep rencontrées en 2021 par Asdo études, ont un fonctionnement peu hiérarchique et informel, ce qui est présenté comme une plus-value pour répondre à la complexité de l'accueil de la relation parent-enfant.

Un cadre familial et une approche bienveillante et neutre...

Dans la majorité des cas étudiés, les temps d'accueil des Laep ont lieu une à deux fois par semaine dans des salles polyvalentes mises à disposition par des communes ou des centres sociaux. Une scénographie du lieu est reproduite et ritualisée afin d'instaurer un cadre familial favorable au lien entre parents, enfants et accueillantes.

Les accueillantes ont également en commun une posture d'accueil visant à reconnaître et à valoriser les parents dans leur rôle, dans une position dite de "non-jugement". En effet, la neutralité des discours et la bienveillance à l'égard des parents et des enfants sont des enjeux essentiels.

...mais avec une articulation permanente avec des « messages de parentalité » et des référentiels d'éducation

Les Laep autorisent un double exercice de valorisation des compétences parentales et de soutien dans l'apprentissage du « métier » de parent.

Les accueillantes, en fonction de leur perception des situations, adaptent leurs interventions. Selon les cas, elles adoptent une posture de retrait et d'écoute afin que les parents s'autorégulent ou une posture professionnelle pour les accompagner. Il n'est pas rare que l'accueillante passe d'une posture à une autre.

Les Laep constituent ainsi une communauté de savoirs et de pratiques permettant de nourrir et de légitimer une approche des questions éducatives.

Pourquoi les parents fréquentent-ils les Laep ?

Les six Laep étudiés accueillent en majorité des enfants non-scolarisés accompagnés de leurs mères.

Ces mères fréquentent les Laep pour 5 principales raisons :

- rompre avec leur isolement ;
- trouver une information pédagogique pour faciliter le développement de leur enfant ;
- rechercher un réconfort et un accompagnement individualisé ;
- obtenir un soutien moral de la part des accompagnantes et des autres parents ;
- faire bénéficier leur enfant d'un divertissement.

Dans ce numéro, vous trouverez également l'historique du développement des Laep, de leur origine (club parents-enfants en 1976 et Maison verte de Françoise Dolto en 1979) jusqu'à aujourd'hui avec leur développement sur l'ensemble du territoire. Cet E-ssentiel accompagne la parution de l'étude en intégralité au format *Dossier d'étude* n° 229 : « Étude sur les lieux d'accueil enfants parents. Approche par les territoires et les publics, les normes et les pratiques des accueillantes ».

Méthodologie de l'enquête

Etude réalisée entre mars et décembre 2021 dans 6 Laep situés dans 2 départements aux zones contrastées (quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, zone résidentielle, zone rurale), et gérés par des associations ou des communes. L'étude s'appuie sur des observations ethnographiques et des entretiens semi-directifs (gestionnaires et accueillantes, familles présentes et partenaires institutionnels).

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Suivez notre actualité sur [🐦 @cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Manon RUPPERT - 01 45 65 52 21

presse@cnaf.fr